

Gy , janvier 2007

Info@mairie-gy.ch  
Tél. 022.759.15.33  
Fax 022.759.13.65

**NOUVEL HORAIRE TPG 2007**

L'horaire n'a subi aucun gros changement si ce n'est une ou deux minutes sur les tranches horaires citées ci-après :

05h 43 au lieu de 5h44  
09h02 au lieu de 9h04  
17h28 au lieu de 17h30  
20h29 au lieu de 20h28



Nous vous rappelons que la médaille de Médor peut être achetée auprès de la Mairie de Gy et ceci jusqu'au 31 mars 2007.



Nous vous informons que l'essai des sirènes se déroulera le mercredi 7 février entre 13h30 et 14h00

DE PLUS, NOUS VOUS REMETTONS EN ANNEXE L'HORAIRE 2007 POUR LES LIGNES A, G ET LA LIGNE NOCTAMBUS.

**COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS**

Cette fin d'année 2006 a marqué le départ à la retraite du Caporal Joël EQUEY après plus de 22 années de bons et loyaux services. Un droit à la retraite qu'il aurait pu faire valoir il y a deux ans déjà, mais qu'il a volontairement repoussé afin de laisser le temps à des plus jeunes d'assurer leur formation et d'éviter une période de disette au sein des cadres de la compagnie. Un grand merci au caporal EQUEY pour son esprit civique et son engagement envers la population de Gy.

Par ailleurs, notre compagnie a la chance de compter depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007 deux nouveaux caporaux, à savoir :

Madame le Caporal Valérie CLAVIEN

et

Monsieur le Caporal Gilles CLAVIEN



Couple à la vie comme dans leur engagement au sein des soldats du feu, ces deux caporaux ont suivi avec succès la formation de sous-officier. Félicitations pour leur promotion qui va, sans nul doute, donner un coup de jeune à notre compagnie.



Les personnes intéressées à intégrer la compagnie des sapeurs-pompiers de Gy (femmes ou hommes de 18 à 35 ans) peuvent s'annoncer au Capitaine Daniel NOVOTNY (Tél. No 022.759.20.45)

**COMMUNE DE GY**  
**Informations diverses**

## INSCRIPTION PETITE ENFANCE

La commune de Jussy vous prie de prendre bonne note de la date d'inscription à la garderie La P'tite Cabane pour la période du 27 août 2007 au 30 juin 2008 soit le

SAMEDI 24 FEVRIER 2007  
de 9H00 à 12H00



### Adresse

Rte des Beïllans 11  
1254 JUSSY  
022/ 759 10.73

### Horaires de l'institution

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Matin 08h30 à 11h30

Après-midi 13h30 à 17h30

Nous vous rappelons que l'enfant doit avoir 2 ans révolus au 31 octobre 2007

## LA COMMUNE DE GY PARTENAIRE DU « CHÉQUIER CULTURE » DE LA VILLE DE GENÈVE

La commune de Gy a décidé de renouveler son action du chéquier culture de la ville de Genève. Pour rappel, ce chéquier a pour objectif de donner aux moins aisés la possibilité de participer à des activités culturelles à un prix réduit. Il peut être utilisé notamment dans différents théâtres tel que : Am Stram Gram, La Comédie, ou pour certains spectacles comme la Revue au Casino Théâtre.

Ce chéquier gratuit est à la disposition des personnes domiciliées sur le territoire de la commune ayant entre 26 et 64 ans, et n'étant ni étudiants-es, ni chômeurs-euses, ni au bénéfice d'une rente AVS-AI. Le critère de revenu retenu est celui du droit au subside cantonal de l'assurance maladie.

Aussi, un chéquier culture d'une valeur totale de Frs 60.- à valoir sur le prix des billets d'expositions ou de spectacles vous sera remis gracieusement à la mairie sur présentation de l'attestation d'attribution du subside cantonal à l'assurance-maladie et d'un papier d'identité.

Informations complémentaires à la mairie, sur le site [www.ville-ge.ch/culture](http://www.ville-ge.ch/culture) ou à l'Alhambra Tél. 0800 418 418

### Bibliobus

Le Bibliobus rencontre toujours du succès dans notre commune avec 3 nouveaux abonnés et 892 livres prêtés en 2006.



**FASe**

Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle

Les communes d'Arve & Lac mènent une action en collaboration avec la FASE dont les objectifs sont principalement destinés aux adolescent(e)s dans la perspective de

- FAVORISER L'INTÉGRATION DES JEUNES DANS LA VIE ET LES ACTIVITÉS COMMUNALES
- PERMETTRE AUX JEUNES DE VIVRE HARMONIEUSEMENT ET DE MANIÈRE RESPONSABLE
- PRÔNER LE RESPECT ET LUTTER CONTRE LES ACTES D'INCIVILITÉ DANS LES COMMUNES
- PRÉVENIR LES COMPORTEMENTS À RISQUES (CONSOMMATION DE SUBSTANCES TOXIQUES)

Pour se faire, un Travailleur Social Hors Murs (TSHM) pratique une immersion sur le terrain. Il entre en contact avec les jeunes, établit la discussion sur leurs sujets de préoccupation. Il assure une écoute active afin de les connaître, de les orienter auprès de relais en mesure de leur donner un appui concret en fonction de leurs besoins spécifiques et reste particulièrement attentif aux risques de rupture sociale, affective, scolaire ou professionnelle.